

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 28 avril 2008

CP 08/04-04

### CASERNE DE GENDARMERIE DE LAFRANCAISE AVENANT AU BAIL - REVISION DE LOYER

---

Aux termes d'un acte administratif en date du 08 juin 1999, le Département de Tarn-et-Garonne a donné à bail à l'Etat pour les besoins du service de la Gendarmerie Nationale, un immeuble situé rue Neuve à Lafrançaise.

Cette location a été consentie pour une durée de 9 ans moyennant un loyer annuel de 15 710.02 € à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1998 révisable tous les 3 ans. Le bail a été révisé le 1<sup>er</sup> décembre 2004 pour un loyer annuel de 21 927.98 €

Après estimation des Services Fiscaux, le montant du loyer de la caserne considérée est porté à la somme de 24 835.56 € par an, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2007.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Conseil Général, l'avenant au bail à loyer de la caserne de gendarmerie de Lafrançaise, portant révision de loyer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2007.

### DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'acte administratif du 8 juin 1999 donnant bail à l'Etat pour les besoins du service de la Gendarmerie Nationale, un immeuble situé rue Neuve à Lafrançaise,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'avenant au bail à loyer concernant la caserne de gendarmerie de Lafrançaise aux conditions suivantes :
  - date d'effet : 1<sup>er</sup> décembre 2007
  - durée du bail : 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1998
  - coût du loyer annuel (révisable tous les 3 ans) : 24 835.56 €après estimation des services fiscaux ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, cet avenant au bail à loyer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,